

# La CGT en Mai

**Depuis quarante ans, l'attitude adoptée par la CGT (considérée comme adossée au Parti communiste) au cours des mois de mai et juin 1968 nourrit des controverses : la grève pouvait prendre un caractère de grève politique de masse que la CGT empêcha. Le temps est peut-être venu de sortir des anathèmes en faisant entrer Mai dans la considération historique. Essayons donc de comprendre les déterminants anciens dans lesquels s'enracinait la lecture de la conjoncture sociale de Mai et les principes qui s'en dégagèrent pour la conduite du mouvement.**

(1) *Rapport d'orientation de la Commission administrative sur la lutte de la classe ouvrière, compte rendu in extenso du 33<sup>e</sup> Congrès, p. 503.*  
 (2) *Op. cit., p. 19.*  
 (3) *En clôture du 36<sup>e</sup> Congrès de la CGT (1967), Benoît Frachon déclare : « Nous prendrons toutes dispositions utiles pour que l'opposition de la classe ouvrière s'exprime dans toute sa puissance et que cela se fasse dans l'unité la plus totale ». Compte rendu in extenso du 36<sup>e</sup> Congrès, p. 338.*  
 (4) *André Narritsens, « 1966, l'accord d'unité d'action CGT-CFDT », Cahiers de l'IHS-CGT, n° 97, mars 2006.*

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, en 1958, le système politique qui se met en place, le renforcement de l'imbrication de l'État dans l'économie posent à la CGT un problème d'analyse. Passée la phase de l'appréciation strictement politique de la prise de pouvoir du général de Gaulle, la caractérisation du régime se fait plus précise. Le 32<sup>e</sup> Congrès de la CGT, en 1959, considère ainsi que, depuis une douzaine d'années, les secteurs vitaux de l'économie française sont passés sous la domination absolue de quelques groupes capitalistes gigantesques, issus de fusions, d'absorptions continues, très liés entre eux et aux grandes banques d'affaires. Deux ans plus tard, le 33<sup>e</sup> Congrès confédéral affine l'analyse, considérant que si les grandes entreprises ne contrôlent pas la totalité de la vie économique du pays, « dans l'étape actuelle, le rôle de l'État est justement de mettre à leur disposition toutes les ressources de la nation, de pratiquer la politique qui est la plus favorable à leur expansion. [...] Avec le pouvoir personnel, ce sont directement les représentants du capital monopoliste qui administrent le pays. On voit, dans ces conditions, comment la destruction des formes démocratiques de gouvernement et l'instauration du pouvoir personnel ont pu apparaître comme une nécessité pour le grand capitalisme français »<sup>(1)</sup>.

Dans ce même rapport du Bureau confédéral, Léon Mauvais complète l'appréciation : « Ce qui caractérise

la situation en France, c'est que le pouvoir des monopoles est aujourd'hui plus étendu que jamais. Les manifestations et les conséquences de ce pouvoir débordent largement le cadre économique pour s'étendre à tous les aspects sociaux et politiques de la vie de la nation »<sup>(2)</sup>.

Ces analyses conduisent la CGT à considérer que non seulement les luttes revendicatives sont nécessaires, mais qu'elles doivent s'enrichir d'exigences nouvelles, au premier rang desquelles figurent des « nationalisations démocratiques » et un « plan économique et social démocratiquement élaboré et contrôlé ». En raison de la cohérence de la relation État/monopoles et des effets généraux que les politiques économiques et sociales développent dans le pays, les luttes prendront inévitablement le caractère d'un affrontement de plus en plus global avec l'État et le patronat<sup>(3)</sup>.

En filiation de cette analyse, deux questions de caractère stratégique se posent : la création des conditions d'une offensive syndicale unitaire indispensable et celle, concomitante, du cadre politique alternatif qui présuppose l'union des forces de gauche sur un programme. La conclusion de l'accord d'unité d'action avec la CFDT, le 10 janvier 1966<sup>(4)</sup>, va permettre d'ouvrir la perspective syndicale et de déplacer de manière décisive le discours unitaire tenu depuis la scission de 1947, discours qui se situait dans la vieille problématique de la reconstruction prioritaire de l'unité organique avec Force ouvrière.

L'accord d'unité d'action avec la CFDT sort la CGT de son isolement, permet de dépasser le cadre des unités d'action circonstancielles ou fragmentaires ayant jusqu'alors prévalu et de dégager une perspective stratégique stable permettant le déploiement de mobilisations revendicatives. Il ouvre la voie à une mise en mouvement durable des travailleurs aussi bien aux niveaux professionnel qu'interprofessionnel<sup>(5)</sup>. Bien qu'il ne représente qu'une avancée partielle dans le domaine de l'unité d'action syndicale que la CGT souhaiterait plus générale, cet accord est « en avance » par rapport à la situation rencontrée dans le champ politique<sup>(6)</sup>.

### Unir les forces de gauche

Le 33<sup>e</sup> Congrès de la CGT (1961), en même temps qu'il a analysé le régime gaulliste comme pouvoir des monopoles, a posé la question de l'union des forces de gauche comme la condition essentielle d'une alternative au gaullisme. Dans son discours de clôture, Benoît Frachon confirme cette orientation dans les termes suivants : « Nous sommes prêts, avec l'ensemble des forces démocratiques, à établir un programme d'action immédiate et d'union de toutes les couches sociales [qui souffrent de la politique monopoliste] avec la classe ouvrière pour mener le combat commun, qui ne peut certes pas être le socialisme »<sup>(7)</sup>. Les mots sont pesés. Il s'agit d'un programme d'action immédiate et d'unité antimonopoliste en vue d'une action dont l'objectif ne peut être le socialisme, autrement dit, d'une unité arrimée à des engagements ayant vocation à rassembler toutes les couches sociales victimes de la politique des monopoles dans le but de sortir du piège institutionnel créé par le gaullisme et d'établir des politiques économiques et sociales nouvelles. Cette orientation forme la matrice syndicale d'une orientation de longue durée que consolideront les congrès de 1965 et 1967.

Six ans plus tard, le 36<sup>e</sup> Congrès de la CGT analyse avec lucidité l'état de l'Union à gauche. Dans le rapport du Bureau confédéral, Léon Mauvais note les bons résultats obtenus à l'élection présidentielle de 1965 et aux élections législatives de 1967, ne se déclare pas totalement satisfait des contenus de l'accord PCF/FGDS réalisé à l'occasion du scrutin législatif, mais apprécie la dynamique unitaire. Il affirme que les progrès de l'union des forces de gauche « renforcent la confiance des travailleurs et leur combativité, ils favorisent l'unité d'action syndicale et la lutte pour les revendications. Il ne fait pas de doute que si les grands mouvements revendicatifs unitaires de l'année écoulée ont contribué aux progrès de l'union des partis de gauche, de leur côté, ces progrès, l'accord et le succès aux élections législatives ont contribué à donner une plus grande confiance et un plus grand élan aux grèves et mouvements revendicatifs que nous connaissons, notamment depuis le début de l'année ». La perspective d'une « démocratie authentique et nouvelle ouvrant la voie au progrès social »



La manifestation du 13 mai à Paris.

© GEORGES AZENSTARK / IHS-CGT

est ouverte et se consoliderait de la conclusion d'un « programme commun de gouvernement »<sup>(8)</sup>.

La CGT s'installe alors dans une position directement héritée de 1936 où elle soutint, en le signant, le programme du Rassemblement populaire. Le 5 décembre 1967, dans le rapport du Bureau confédéral qu'il présente devant le CCN<sup>(9)</sup>, René Buhl consacre un long développement aux implications de la CGT dans le domaine politique. Il souligne que « pour satisfaire les revendications fondamentales des travailleurs, il [faut] imposer un changement de politique et que ce changement [suppose] l'instauration d'un véritable régime démocratique » et ajoute « qu'une telle transformation [est] subordonnée (nous soulignons) par le rassemblement de toutes les forces de gauche sur la base d'un programme commun ». « La CGT, poursuit-il, est prête, ainsi qu'elle l'a fait en 1936 et 1945<sup>(10)</sup>, à collaborer à l'élaboration de ce programme dans le domaine qui lui est propre, c'est-à-dire celui des problèmes économiques et sociaux ». Le CCN approuve cette orientation ainsi que les pourparlers engagés par le Bureau confédéral avec les groupes parlementaires de gauche<sup>(11)</sup> pour l'abrogation des ordonnances, les revendications immédiates et l'élaboration d'un programme commun de gouvernement.

Le 7 décembre 1967, la CGT rédige un mémorandum à destination des groupes parlementaires et partis de gauche dans lequel elle rappelle sa démarche unitaire et propose l'engagement de discussions se fixant pour objectif la conclusion d'un programme commun de gouvernement. Le 17 janvier, elle enregistre les réponses du PCF et du PSU mais la FGDS demeure silencieuse<sup>(12)</sup>. Elle se félicite de la signature, le 24 janvier, de la plateforme d'action commune PCF-FGDS qui constitue, dit-elle, une « nouvelle et importante étape dans le rassemblement des forces de gauche », bien qu'elle en souligne

(5) Joël Hedde, « 1967 : mai 1968 en gestation », Cahiers de l'IHS-CGT, n° 104, décembre 2007.

(6) Ce décalage produira d'importants effets en mai et surtout après, la CFDT s'estimant à même de se substituer au parti politique réformiste défaillant. (7) Compte rendu in extenso du 33<sup>e</sup> Congrès, p. 411-412.

(8) Rapport du Bureau confédéral, compte rendu in extenso du 36<sup>e</sup> Congrès, p. 24.

(9) Le Peuple, n° 789, 16-31 décembre 1967.

(10) En 1945, la CGT avait invité la délégation des gauches à fixer les bases d'un programme de gouvernement qu'elle avait conçu.

(11) La CGT rencontre les parlementaires du PSU en novembre 1967, puis ceux du PC et du PS.

(12) La Vie ouvrière, n° 1222 du 31 janvier 1968, publie le texte du mémorandum et les réponses du PCF et du PSU.



DR / IHS-CGT

DR / IHS-CGT

Entretien de l'atelier bois et moment de détente pendant l'occupation de l'usine Hispano Suiza, à Bois-Colombes, le 17 mai.

les insuffisances de contenu, notamment en matière « d'étendue des nationalisations ».

À la veille de Mai, la CGT a défini les objectifs que peut s'assigner le mouvement syndical, alors même que la qualité de l'unité politique à gauche est médiocre. Si l'unité syndicale a progressé et nourrit des luttes importantes, l'articulation au politique demeure faible<sup>(13)</sup>. Le renversement du « pouvoir des monopoles » suppose une importante poussée des masses et la ratification électorale des aspirations sociales, autrement dit l'imbrication ou la succession de deux processus convergents.

### La question de la perspective politique en Mai

Au lendemain du 13 mai, la montée en puissance de la grève était-elle de nature à corriger les insuffisances politiques unitaires ? La direction de la CGT paraît en caresser l'espoir. Ainsi, Georges Séguy déclare, sur Europe 1, le 18 mai, que la CGT, pour peu qu'elle soit consultée sur un programme, « apportera sa contribution pleine et entière à l'action des partis de gauche pour faire triompher une alternative démocratique dans notre pays ». Deux jours plus tard, une rencontre de la CGT avec la FGDS va effacer cette perspective.

Le 21 mai, lors d'une conférence de presse, Georges Séguy élève le ton, pose les conditions que met la CGT à s'engager dans une démarche politique : « Nous ne saurions nous engager et engager les travailleurs sans garanties sérieuses sur les plans revendicatif, économique, social, démocratique. » Il souligne la fragilité politique du moment (« Si la gauche ne veut pas laisser passer sa chance, elle n'a pas une heure à perdre ») et propose qu'une concertation s'engage entre le PCF, la FGDS, la CGT, la CFDT, FO et la FEN. Il se félicite du fait que le PCF et la FGDS sont d'accord pour entreprendre cette démarche et note les refus de FO et de la CFDT.

Dans sa conclusion, Georges Séguy précise : « En conscience des responsabilités particulières qui nous incombent dans l'organisation et la conduite de la grève, non sans avoir consulté les travailleurs en lutte, nous

sommes prêts à prendre avec le PCF et la FGDS, et ceux qui sont décidés à aller de l'avant, toutes nos responsabilités. » En complément aux propos de Georges Séguy, André Berteloot indique, pour sa part, que « l'ampleur du mouvement dépasse le cadre des revendications maintes fois rappelées qu'il s'agit d'abord de satisfaire. La CGT ne peut cautionner n'importe quelle entreprise, c'est pourquoi elle insiste pour qu'un programme commun de gouvernement soit mis au point par les forces ouvrières et démocratiques ».

Ces propos signalent d'évidentes difficultés dont Georges Séguy vient de nous donner la clé dans son ouvrage *Résister*<sup>(14)</sup>. Evoquant l'entrevue CGT/FGDS du 20 mai, il révèle que François Mitterrand n'a pas caché sa crainte que la participation de la CGT à la négociation « permette au pouvoir de rattraper une partie de son discrédit » et, s'agissant du relèvement du Smig et de la réduction de la durée légale du travail, François Mitterrand a déclaré qu'il ne serait pas facile de satisfaire ces revendications. Dans l'ordre directement politique, il a estimé « très hasardeuse, en raison de la complexité politique du moment », la perspective d'une « union de la gauche autour d'un programme commun incluant les revendications des grévistes ».

Au nom de la délégation de la CGT, Georges Séguy lui a répondu : « Nous faillirions à nos prérogatives syndicales indépendantes si nous nous dérobions aux négociations sociales prêtes à s'ouvrir sous la pression de la grève générale et du rapport de forces favorable aux travailleurs. Votre suggestion de modérer nos revendications d'augmentation des salaires et de réduction de la durée du travail nous semble inspirée par l'hypothèse de votre prochaine accession au pouvoir. Or, nous n'en sommes pas là et, pour l'heure, nous attendons surtout de vous le meilleur soutien possible à notre lutte et à nos revendications. »

Le meeting de Charléty du 27 mai, convoqué en définitive à l'initiative de l'Unef et auquel participent la FEN, des organisations de la CFDT et de FO, ainsi que Pierre Mendès-France, est marqué par une tonalité très

(13) Notons qu'il s'agit là d'une situation inversée par rapport au Front populaire, où l'unité politique avait précédé la réunification de la CGT. (14) Georges Séguy, *Résister*, de Mauthausen à Mai 68, L'Archipel, 2008, p. 157-158.

anticégétiste et anticommuniste. Il marque l'engagement de manœuvres politiciennes dont François Mitterrand, le 28 mai, révélera les contours en identifiant un vide de pouvoir et en proposant la mise en place d'un gouvernement provisoire qu'il pourrait diriger et qui s'installerait dès lors que le referendum sur la participation proposé par de Gaulle, le 24 mai, aurait été rejeté et que le gouvernement aurait démissionné. L'hypothèse d'une élection présidentielle en juillet est évoquée et de nouvelles élections législatives annoncées pour octobre.

Ce scénario, qui repose sur l'hypothèse d'une extinction de la grève (alors que le 20 mai, François Mitterrand souhaitait sa poursuite, espérant sans doute que la puissance de la grève conduirait à la démission de de Gaulle et du gouvernement), va être perturbé par deux éléments : la poursuite du mouvement social et la reprise de l'initiative politique par le général de Gaulle annonçant, deux jours après les manifestations de soutien qui se sont déroulées le 30 mai, la décision de dissolution de l'Assemblée nationale. Face à ces données nouvelles, la CGT tente d'accroître la mobilisation gréviste et organise le 29 mai, dans tout le pays, de très importantes manifestations dominées par le mot d'ordre de « *gouvernement populaire* ». Elle multiplie les initiatives pour que les forces syndicales et politiques de gauche se rencontrent mais les résultats sont maigres, en tout cas très en-deçà d'un programme commun de gouvernement auquel aurait contribué la CGT.

## La nature de la grève

Ces données politiques brièvement évoquées, il convient d'identifier quelle a été la nature de la grève. S'est-il agi seulement d'une mobilisation sur les revendications ou bien le mouvement portait-il d'autres potentialités de caractère politique ? On le sait, cette question suscite depuis quarante ans une controverse : la grève, dès lors qu'elle avait atteint un caractère massif, pouvait-elle, en se prolongeant et en conservant sa puissance, créer les conditions d'une crise de régime et dégager l'espace d'une « Révolution » ?

Des schémas d'analyse du mouvement issus de l'histoire ouvrière nationale et internationale ont ressurgi à chaud. D'aucuns, faisant appel à la mémoire de la critique de gauche des grèves de 1936, ont considéré que le mouvement était spontanément révolutionnaire et aurait été corseté par la CGT et le Parti communiste, prisonniers d'une stratégie d'alliances et de conquête légale du pouvoir. On observera que, non seulement l'hypothèse d'une sortie de la légalité supposait une possible confrontation violente avec l'État, mais que la perspective « révolutionnaire », telle qu'elle était proposée, contenait aussi la dimension d'une lutte contre la CGT et le Parti communiste. On comprend, dans ces conditions, combien l'identification de la nature de la grève prenait d'importance.



© GEORGES AZENSTARK / IHS-CGT

*Occupation des bureaux des PTT de Paris-Brune, le 18 mai.*

Il convient d'abord de souligner – car on l'oublie trop souvent – que la CGT et la CFDT entendaient poursuivre la lutte contre les ordonnances antisociales de juillet 1967 et avaient prévu une journée nationale d'actions et de manifestations pour le 15 mai. Le 8 mai, le Bureau confédéral n'avait pas renoncé à cette initiative et faisait le point sur sa préparation. Le développement des répressions anti-étudiantes va bousculer cette perspective : dans la soirée du 8 mai, le Bureau confédéral rencontre une délégation du Bureau national de l'Unef avec lequel il s'accorde pour organiser une manifestation intersyndicale en défense des droits d'expression syndicale et politique et contre la répression policière. La CFDT, puis la FEN, déclarent rejoindre la démarche. Le 10 mai, en fin d'après-midi, la CGT, la CFDT, l'Unef et le SNE-SUP arrêtent au 14 mai le principe de manifestations dans toutes les grandes villes de France pour l'amnistie de tous les manifestants condamnés et la défense des libertés syndicales et politiques.

La répression policière intervenue dans la nuit du 10 au 11 mai crée une situation nouvelle qui conduit la CGT à proposer une journée de grève générale pour le 13 mai, sous les mots d'ordre de « *Halte à la répression !, Liberté, démocratie !, Vive l'union des travailleurs et des étudiants !* » qui seront complétés dans la soirée du 12 mai de l'exigence d'une « *réforme démocratique de l'enseignement au service des travailleurs, du plein emploi, de la transformation du système économique par et pour le peuple* ». Au lendemain du 13 mai, les grèves qui démarrent sont toutes revendicatives et le Bureau confédéral appuie le mouvement en lui donnant le sens d'une confrontation globale avec le pouvoir et le patronat.

Le 15, sans attendre la réunion du Comité confédéral de la CGT convoqué en session extraordinaire pour le 17 mai, le Bureau confédéral publie un « *Appel aux travailleuses et travailleurs de France* » qui affirme que « *les comptes en retard se sont accumulés et doivent être réglés* », et énumère les exigences qui ont nourri les mobilisations depuis deux ans. Les syndicats sont appelés à réunir les travailleurs, à déterminer les revendications et



La tête du cortège de la CGT lors de la manifestation du 29 mai à Paris.

les modalités d'action. Pour sa part, la CGT déclare qu'elle prendra « toutes responsabilités et initiatives nécessaires à l'organisation [de l'action des travailleurs] pour en assurer la coordination et lui donner l'ampleur et la puissance qui s'imposent ». Le Bureau confédéral rappelle avec fermeté que la classe ouvrière est majeure et ne se laissera pas déposséder de sa capacité à décider de son action. On le voit, la CGT établit d'emblée la stratégie de grève sous une dimension revendicative, mais n'écarte pas la possibilité, dès lors que les conditions unitaires seraient réunies, d'un « remplacement du pouvoir actuel par un gouvernement populaire ».

Deux jours plus tard, le 17 mai, alors que le mouvement gréviste s'étend mais ne concerne encore que 200 000 travailleurs, la IV<sup>e</sup> Conférence nationale de la Jeunesse est interrompue et les délégués appelés à rejoindre leurs lieux de travail pour y propulser les grèves. Dans l'après-midi, le CCN, réuni en session extraordinaire, approuve l'analyse de la situation faite par le Bureau confédéral et définit une orientation en matière d'organisation des grèves qui sera de grande conséquence et peut se résumer sous quatre principes : consulter les travailleurs sur les revendications et les mots d'ordre d'action ; placer le mouvement sous leur vigilance et leur contrôle par l'élection de comités de grève directement responsables devant les grévistes ; rechercher à tous les niveaux l'unité d'action la plus large en visant l'obtention de ce qui est immédiatement réalisable avec l'approbation de la masse des travailleurs ; éviter tout ce qui pourrait rendre le mouvement impopulaire. Selon l'expression de Georges Séguy, une « grève générale autogérée » est lancée.

En tout cas, l'orientation de lutte donnée par la CGT se concrétise tout à la fois dans une très rapide montée en puissance du mouvement, favorisée par l'entrée en grève massive des secteurs du transport et par la généra-

lisation de la grève sur décision des travailleurs.

À quarante ans de distance, les grèves de mai et juin 1968 attendent toujours leur(s) historien(s). Mais les temporalités et amplitudes des grèves sont cependant décelables. L'entrée en grève massive des personnels des services publics, notamment ceux des transports et des PTT, le 18 mai, propulse la grève qui concernera bientôt de 7 à 10 millions de salariés (trois à quatre fois plus qu'en juin 1936). Le 20 mai, les grandes usines de l'automobile ont donné elles aussi le signal de l'extension du mouvement, qui se généralise au cours de la semaine. Partout, les revendications sont confirmées ou établies et l'exigence de négociation affirmée. Cette logique, qui marque le mouvement dès son origine, trouvera un débouché logique dans la

négociation de Grenelle, qui se situe au plus haut des grèves. Au lendemain de Grenelle, les grèves se poursuivent sur fond de négociations sectorielles souvent très dures.

C'est seulement à partir du 5 juin que des concessions essentielles sont globalement enregistrées. Cette situation conduit le Bureau confédéral à publier une déclaration indiquant : « Partout où les revendications essentielles ont été satisfaites, l'intérêt des salariés est de se prononcer en masse pour la reprise du travail dans l'unité »<sup>(15)</sup>. À partir de cette date, la reprise du travail s'effectue assez rapidement dans le secteur public, mais des luttes se poursuivent dans le secteur privé. La situation est longtemps bloquée dans la métallurgie parisienne. Dans l'automobile, Renault ne reprend que le 20 juin et Citroën le 24, c'est-à-dire au lendemain du premier tour des élections législatives. La CGT soutient les secteurs en lutte avec beaucoup de force, organisant la solidarité matérielle aux grévistes et demandant même à des secteurs qui avaient obtenu satisfaction sur leurs revendications de poursuivre la grève en soutien aux secteurs en difficulté.

### La question des élections législatives

On l'a vu, la représentation que se fait la CGT des conditions à réunir pour un changement politique radical n'ont trouvé à se concrétiser ni dans l'avant-Mai, ni pendant Mai. Par-delà les péripéties politiciennes de la fin mai, la faiblesse des accords politiques existant à gauche marque la période. La CGT en prend acte, continue de formuler ses exigences programmatiques, mais considère que l'espace politique ouvert par l'annonce du scrutin législatif de juin peut être occupé à l'avantage des travailleurs.

(15) Georges Séguy souligne devant le CCN des 13-14 juin 1968 qu'il s'agit « d'un paragraphe de la plus haute importance ».

Le 3 juin, lors de l'assemblée des militants de Paris, Henri Krasucki considère que « *le formidable mouvement de grève et le grand mouvement populaire qui l'entoure ont contraint le pouvoir à deux reculs importants : sur les revendications qui font l'objet de la grève et sur le plan politique où, en organisant les élections, il est obligé de tenir compte de l'aspiration des travailleurs à des changements profonds.* »<sup>(16)</sup> Le 5 juin, le Bureau confédéral considère que les « *élections doivent permettre aux travailleurs d'exprimer leur volonté de changement, de prolonger et de compléter leur victoire revendicative* ».

Dans le rapport qu'il présente devant le CCN des 13-14 juin 1968, Georges Séguy déclare pour sa part : « *Notre victoire revendicative a porté un coup sérieux aux monopoles et à leur pouvoir qui en sort éprouvé. Nous poursuivons la lutte avec l'objectif de la prolonger et de la compléter à la faveur des prochaines élections* ». Et il ajoute : « *Nous ferons en sorte que la future Assemblée nationale s'empare prioritairement [des] aspirations ouvrières et que sa composition ouvre la voie à l'alternative démocratique pour laquelle nous combattons depuis dix ans et qui, dans notre esprit, s'inscrit dans une perspective socialiste* ». Le CCN adopte un appel intitulé « *La CGT aux travailleurs de France* » et sous-titré : « *Prolongez le succès de la grève par une victoire de la démocratie* ». Le texte appelle à soutenir « *l'union véritable des forces de gauche sur la base d'un programme commun* ».

La CGT considère qu'une adéquation peut se produire entre le mouvement social et une représentation parlementaire qui ouvrirait de nouvelles perspectives en propulsant le besoin d'union politique à gauche. Il s'agit là d'une reprise à l'envers du scénario de juin 1936 : la victoire électorale peut suivre la vague gréviste et consolider les acquis revendicatifs, voire leur apporter une qualité nouvelle. La victoire gaulliste aux élections législatives de juin solde rapidement cet espoir. Au premier tour, les partis de gauche (PC, FGDS, PSU) ne totalisent que 40,4 % des suffrages, soit 8 985 000 voix. (Notons au passage que par rapport aux élections précédentes de 1967, le PC et la FGDS ont perdu chacun 600 000 voix, alors que le PSU en a gagné près de 400 000). Le second tour amplifie les tendances du premier. Le parti gaulliste (UDR) obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Par la voix de Livio Mascarello<sup>(17)</sup>, la CGT se déclare surprise par l'ampleur de la poussée à droite. Livio Mascarello considère que cette situation trouve son origine dans quatre causes principales : l'absence d'un programme commun aux forces de gauche, le refus d'une réunion de toutes les formations de la gauche et des centrales syndicales, le chantage à la peur et à la violence nourrie par les « *exactions gauchistes* », le trouble et la confusion entretenus par la propagande du pouvoir basée sur l'anticommunisme. Alors même que la CGT avait envisagé une conjoncture politique nou-



© GERALD BLONCOURT / IHS-CGT

**Manifestation des travailleurs de Renault-Billancourt, le 18 juin.**

velle favorable aux travailleurs qui aurait permis de relancer la construction rapide d'une union programmatique des partis de gauche relayant les revendications ouvrières, la situation créée modifie du tout au tout la perspective. Si la CGT prend grand soin de souligner les acquis revendicatifs de mai-juin<sup>(18)</sup>, elle prend acte du contexte politique défavorable qui s'est installé et rappelle la fonction de résistance du syndicat. Elle place la question du dégagement de la perspective politique au premier rang des tâches syndicales.

Dix-huit mois après la secousse sociale de mai-juin 1968, le 37<sup>e</sup> Congrès de la CGT reviendra longuement sur les leçons politiques de la période et dénoncera les manœuvres de troisième force qui se sont révélées à nouveau, à l'occasion de l'élection présidentielle de 1969, autour de la candidature centriste d'Alain Poher (que, dans le champ syndical, la CFDT a soutenue au deuxième tour). Le congrès confirme son orientation en faveur de l'union des forces de gauche sur une base antimonopoliste et anticapitaliste. Il précise les contenus économiques et sociaux qui doivent caractériser l'étape de « *démocratie économique et politique* ». Le congrès adopte par ailleurs, annexé au rapport d'orientation, un long document intitulé : « *Les nationalisations. Un moyen décisif pour réaliser une démocratie économique et politique* ». La CGT apporte ainsi sa contribution syndicale à l'élaboration de la perspective politique qui se concrétisera, en 1972, par la signature du Programme commun de gouvernement.

**André NARRITSENS**

(16) *Le Peuple*, n° 799-800-801, 15 mai-30 juin 1968.

(17) Livio Mascarello, « *Nous saurons dominer cet échec provisoire des forces de gauche* », *L'Humanité*, 7 juillet 1968.

(18) *Le Peuple* (n° 799/800/801, 15 mai-30 juin 1968) publie les documents essentiels de la période insérés dans une chronologie au jour le jour. En mai 1969, un volumineux numéro de la Revue pratique de droit social intitulé « *Le bilan social de l'année 1968* », recense les résultats revendicatifs obtenus au niveau interprofessionnel et dans les branches.